



Le Légionnaire Landais

N° 07 du 11 décembre 2012

**Bulletin de liaison à parution variable des adhérents de la section des Landes
de la Société des membres de la Légion d'honneur.**

Directeur de la publication : Colonel (H) Jean Dagouat, président de la section des Landes de la SMLH
Rédacteur en chef : Colonel (H) Jacques Penaud, président du comité de Marenne-sud



EDITO

L'année 2012 s'achève avec le sentiment d'une année bien remplie, en effet, en nous appuyant sur les cinq piliers, sur lesquels repose notre Société, à savoir : rassembler, rayonner, s'engager, promouvoir et aider, qui correspondent à l'idée fondatrice formulée lors de sa création en 1921, nous avons rempli nos trois missions :

⇒ Concourir au prestige de l'ordre de la Légion d'honneur, contribuer au rayonnement des valeurs de la France, puisque nous avons répondu à plus de **96** invitations officielles et commémoratives, dont **56** en présence de nos portedrapeaux, que je remercie pour leur dévouement et leur disponibilité.

⇒ Promouvoir les valeurs incarnées par la Légion d'honneur et contribuer au développement de l'esprit civique et patriotique, notamment par des actions éducatrices auprès de la jeunesse. Dans ce domaine notre action s'est traduite par le soutien et l'accompagnement apportés aux écoliers, lycéens et apprentis, dans leur démarche de construction de leur citoyenneté, comme dans le domaine de la valorisation de leurs efforts et de leurs réussites.

⇒ Enfin notre mission fondatrice, l'Entraide, en particulier auprès de nos membres, nous avons été à l'écoute des personnes isolées ou malades, mais aussi celles en difficultés financières ; ainsi cette année nous avons pu instruire un dossier d'entraide.

Notre contrat a donc été honoré.

Pour répondre aux questions que se posent certains d'entre vous, quant à l'attribution de la Légion d'honneur, plus ou moins justifiée, ou ne répondant pas aux critères définis par Bonaparte, je dirais que les mérites éminents qui sont récompensés, prennent des formes les plus diverses, puisqu'il s'agit d'évaluer l'action d'un être humain, unique par définition. La notoriété des actes doit être reconnue. Mais les légionnaires œuvrent au bénéfice d'un pays et non dans leur intérêt propre. Ils contribuent au bien public, en apportant leurs compétences dans tous les secteurs qui participent au rayonnement de la France.

Il n'est donc pas pertinent de comparer



des carrières réalisées dans des champs d'activités différents.

Enfin, je tiens à apporter une petite précision sur notre rôle vis à vis de la Grande Chancellerie : notre Société est financée par ses membres et ne perçoit aucune subvention publique, son fonctionnement est basé sur le bénévolat. Nous sommes autonomes, tant dans le respect des valeurs de notre ordre que dans le strict respect de nos statuts rénovés. Il n'y a donc pas d'ambiguïté, si le Grand Chancelier est garant des valeurs de la Légion d'honneur, les membres de notre Société les mettent en action, en harmonie avec le code de la Légion d'honneur en les faisant rayonner et en les faisant vivre sur le terrain.

Nous continuerons en 2013, en faisant encore mieux, grâce à votre aide et avec l'appui de nos présidents de comité. Toutefois je souhaiterais une présence un peu plus soutenue, dans nos différentes activités, ainsi cette année nous avons eu 25 nouvelles adhésions et 8 nouveaux arrivants, et bien **4** seulement étaient présents à notre assemblée générale, c'est peu ! Mais je suis persuadé que nous serons tous réunis l'année prochaine et heureux de l'être.

Puisque cette nouvelle année est proche, **je suis heureux de vous adresser, ainsi qu'à vos familles, tous mes vœux de bonheur et de santé dans la paix et la sérénité.**

Colonel (h) Jean Dagouat

Sont arrivés depuis le bulletin n° 6

Colonel HILT Bernard
Madame CHEVAUCHERIE Éliane
Monsieur MOREL Claude (Préfet des Landes)
Lieutenant-colonel DI MEO Michaël
Madame BRUZAC Jacqueline
Madame KHALLOUQI Jeanine
Madame DESCAMPS Josette
Colonel LAFFERRERE Bernard
Monsieur ROBITAILLE Dominique
Colonel DE VIVILLE Dominique
Colonel HACHETTE Étienne
Lieutenant-colonel ARIAUD Olivier
Madame VERGNES Suzanne
Lieutenant-colonel DURAND Alain

Bienvenue à la section des Landes

Nous avons appris les décès des amis ci-après.

Docteur BARRERE Pierre
Monsieur SALLENAVE Henri
Colonel JACQUES Pierre
Monsieur CAZAUX Paul
Monsieur SALLAN Albert
Monsieur MARTINEZ Henri
Monsieur LAINE Roger
Lieutenant PRUDENT André

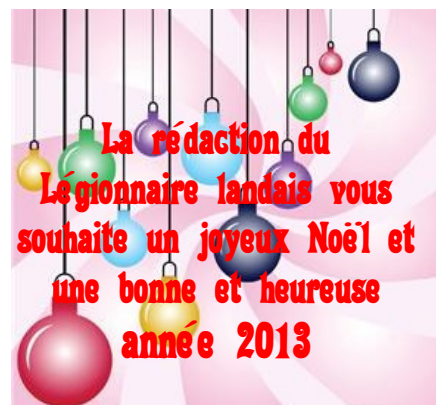
Sincères condoléances aux familles.



Les effectifs de la section

La section des Landes comprend, au 11 décembre, 412 adhérents, soit par comité :

Comité 01 : 112
Comité 02 : 10
Comité 03 : 23
Comité 04 : 26
Comité 05 : 13
Comité 06 : 81
Comité 07 : 42
Comité 08 : 46
Comité 09 : 26
Comité 10 : 33





Lieutenant Lahcen Khallouqi, officier de la Légion d'honneur

Le drapeau de la SMLH des Landes porté par le lieutenant-colonel Alaïze était présent le 25 mai 2012 à Saint-Paul-lès-Dax aux obsèques du lieutenant Lahcen Khallouqi, ancien combattant, officier de la Légion d'honneur.

La vie, la carrière de Lahcen Khallouqi mérite que l'on s'attarde sur lui en un dernier hommage.

Né au Maroc en 1923 à Khe-miset dans une famille qui se battra pour la France, le jeune Lahcen, trompant les recruteurs sur son âge s'engagera à 16 ans en 1939 pour quatre ans au 64^{ème} Régiment d'artillerie d'Afrique. Le 31 décembre 1942, sur le front de Tunisie face à l'Afrika corps de Rommel, le brigadier Khallouqi subira l'épreuve du feu. Les combats se poursuivront jusqu'en mai 1943. A la mi-juillet 1943, alors âgé de 20 ans, réengagé, il rejoint les éléments de la 1^{ère} Armée française qui s'entraînent en vue de leur participation aux opérations de débarquement en Italie et en France. Le sergent Khallouqi débarque en Provence, remonte la vallée du Rhône et participe au sein de son unité aux durs combats des Vosges et de la plaine d'Alsace, poursuit l'avantage en Allemagne puis en Autriche où il apprend la déclaration de l'armistice. Il rentre au Maroc pour un repos bien mérité mais à l'issue de son congé, il se porte volontaire pour l'Extrême-Orient. Il y fait deux séjours l'un au 3^{ème} Régiment de tirailleurs marocains de février 1949 à avril 1951, l'autre au 5^{ème} Régiment de tirailleurs marocains d'octobre 1953 à novembre 1954.

Durant ces périodes, il sera nommé sergent-chef puis adjudant, promotions reconnaissant ses valeurs de fidélité, de courage et ses capacités à mener des hommes.

En Indochine, une blessure

par grenade et sa conduite au combat lui valent deux citations à l'ordre du corps d'armée, une à l'ordre de la division puis une à l'ordre de la brigade. Loyal à la France, de 1955 à 1956, il se battra dans le Rif marocain contre l'Armée de libération marocaine.

Très attaché aux traditions des tirailleurs marocains, Lahcen se bat afin de rester affecté au sein du RTM tant en Allemagne que dans l'Est de la France où il sera promu officier. En garnison à Dijon, le lieutenant Lahcen Khallouqi quitte l'armée active en 1964 après 25 ans de service. Il est officier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, et décoré de la Croix de guerre des TOE avec quatre citations. Nous avons eu l'honneur de le compter parmi nous.

Les soldats avec un tel parcours sont de moins en moins nombreux et il semble utile de rappeler leur foi en la France et leur abnégation pour la Patrie allant jusqu'à l'acceptation du sacrifice suprême.



Le caporal-chef Robert Lecomte promu officier de la Légion d'honneur



Le 20 octobre 2012, lors des cérémonies organisées dans le cadre du rassemblement annuel de la section des Landes de la SMLH, monsieur Robert Lecomte s'est vu remettre les insignes d'officier de la Légion d'honneur par le colonel (h) Jean Dagouat.

Né le 28 mai 1930 à Dijon, Robert Lecomte devance l'appel en 1949 en s'engageant au Groupe de

transport 354 en Allemagne.

Rentré en France en 1950, il s'engage pour la guerre de Corée dans le bataillon français de l'ONU où il sert jusqu'en juin 1953. Après les accords de fin de conflit, le Bataillon composé de deux groupes mobiles rejoint l'Indochine. Le caporal Lecomte est affecté au GM 100, au centre de l'Annam sur les hauts plateaux. Pris à partie par les Viets-minh, le GM 200 est attaqué, à court de munitions le bataillon doit se rendre, les blessés graves sont laissés sur place, les plus valides faits prisonniers. Robert Lecomte et de nombreux camarades sont emmenés en captivité. Les survivants sont libérés en 1954 après la chute de Dien-Bien-Phu grâce à l'intervention des Nations Unies.

Invalide de guerre avec une citation au corps d'armée et une à la brigade, il obtient la Croix de guerre des TOE. Rapatrié en France à Dijon, il bénéficie d'un congé de fin de campagne. A son issue, il est affecté au 27^{ème} Bataillon d'infanterie qui rejoint le Maroc en 1955. En fin de contrat le caporal-chef Robert Lecomte quitte le service actif et rentre en France en 1956. Il reçoit la Médaille militaire en 1987. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1998 alors qu'il s'installe avec son épouse à Saint-Vincent-de-Tyrosse.

Après son retour d'Afrique du Nord et durant son séjour bourguignon, Robert Lecomte est devenu père d'une fille qui lui a donné deux petits-enfants. Ancien combattant et ardent patriote, il est un exemple de ce que la jeunesse des années d'après guerre empreinte d'aventure pouvait offrir.

Colonel (h)
Jacques Penaud



Insigne régimentaire du bataillon français de l'ONU en Corée (156e RI).

Des **agendas SMLH 2013** sont mis en vente par le cabinet de la SMLH (01.47.05.78.31) au prix unitaire franco de port de 10 euros.

- Sur le site de la SMLH : www.smlh.fr à la rubrique « Actualités »
- Par courriel à : contact@smlh.fr
- Par courriel à : SMLH Hôtel national des Invalides – 75700 PARIS cedex 07



Le Normandie-Niemen à Mont-de-Marsan

La Base aérienne 118 de Mont-de-Marsan a accueilli vendredi 14 septembre 2012, une cérémonie militaire marquant les 70 ans du prestigieux escadron de chasse « Normandie-Niemen ». De nombreux invités français et russes ont célébré cet événement.

Un avion Rafale avait été spécialement repeint pour l'occasion. Sa livrée dévoilée lors de la cérémonie, s'inscrit dans la tradition de l'escadron, en s'inspirant fortement des couleurs originelles, utilisées lorsque le « Normandie-Niemen » évoluait sur Yak, un avion de chasse soviétique.

Un peu d'histoire

Le groupe de chasse n° 3 « Normandie » est créé le 1^{er} septembre 1942 à Rayak en Syrie sous les ordres des commandants Pouliquen et Tulasne. Il voit le jour après un an de pourparlers entre le général de Gaulle, les représentants de l'Union soviétique et ceux de la Grande-Bretagne. Le 2 décembre, le « Normandie » arrive à Ivanovo, centre d'entraînement situé à 250 km au nord-est de Moscou. En dépit de l'extrême rigueur de l'hiver, les pilotes débutent leur entraînement. Avec leur nouveau commandant Pierre Pouyade, ils sont très vite engagés dans de nombreux combats aériens.

Pierre Pouyade, ancien enfant de troupe de l'École militaire préparatoire d'Autun (1924-1928) est saint-cyrien de la promotion « Maréchal Joffre », il est pilote de chasse, il a commandé une escadrille en Indochine d'où il s'est évadé dès l'occupation japonaise pour rejoindre en Chine les Forces françaises libres. En 1943, il est nommé commandant du groupe

« Normandie » et en 1944 du régiment « Normandie-Niemen ». Particulièrement apprécié des autorités russes, dont il reçoit plusieurs décorations, en décembre 1944, lors de la réception du Général de Gaulle par le Maréchal Staline, celui-ci, au cours d'un toast croise ses bras avec lui, l'embrasse sur la bouche à la manière russe et lui dit : *" Pouyade, si tu étais des miens, ce n'est pas un régiment que je te donnerais à commander, mais une division "*. Il avait 33 ans. Quatorze citations illustrent ses faits d'armes et Coustard de Nerbonne rappelait à l'époque ses 2400 heures de vol, 104 missions aériennes en territoire ennemi, 153 missions aériennes sur le front, 8 victoires en combat aérien. En décembre 1950, il sera attaché militaire de l'Air en Argentine. Promu général de brigade aérienne, il est admis sur sa demande dans la position de congé définitif du personnel navigant en 1955 puis se lance en politique et sera notamment député de Corrèze et député et conseiller général du Var.

Le 26 avril 1975, au cours d'une prise d'armes dans la cour d'honneur des Invalides à Paris, le président de la République Valéry Giscard d'Estaing a élevé le général Pierre Pouyade, compagnon de la Libération, à la dignité de Grand'croix de la Légion d'honneur. Il obtiendra le prix *Lénine international pour la paix* en 1977. Il s'est éteint le 6 septembre 1979.

C'est donc sous les ordres de ce chef charismatique que les aviateurs français stationnés en Russie jusqu'en 1945, remportent 273 victoires, aux côtés de leurs homologues russes et que L'escadron obtient l'appellation « Niemen » après avoir appuyé l'offensive terrestre des troupes soviétiques lors de leur franchissement du fleuve Niemen le 23 juin 1944.

Le « Normandie-Niemen » est aujourd'hui l'une des plus prestigieuses unités militaires françaises. Après avoir été mis en sommeil en juillet 2009 par suite de la fermeture de la Base aérienne 132 de Colmar, il a été remis en service opérationnel sur Rafale à Mont-de-Marsan, le 25 juin 2012 en présence du général Jean-Paul Paloméros, chef d'état-major de l'armée de l'air.

**Le dernier des 21 anciens du NN,
compagnons de la Libération,
nous a quittés le 23 octobre 2012**

Ancien du Normandie-Niemen, Roland de La Poype aura été le dernier Compagnon du régiment à nous quitter. Jeune pilote aspirant, il rejoint le général de Gaulle, en Angleterre le 21 juin 1940, puis après quelques mois d'activité dans la Royal Air Force le groupe "Normandie" qu'il atteint en novembre 1942. Le 27 novembre 1944, le lieutenant Roland de La Poype reçoit, avec Marcel Albert, le titre de "Héros de l'Union Soviétique" (privilège rare) ainsi que l'Ordre de Lénine avec Etoile d'Argent.

Le lieutenant de La Poype termine la guerre avec 18 victoires aériennes dont 16 homologuées, ce qui le place parmi les meilleurs as français de la Seconde Guerre Mondiale. A la Libération, Roland de La Poype, devenu capitaine, commande pendant quelques mois une escadrille au Bourget, avant de quitter définitivement l'active en 1947.

Après une brillante carrière civile, Roland Paulze d'Ivoy de La Poype, sera élevé à la dignité de Grand'croix de la Légion d'honneur en 2008



Insigne de
l'Escadron de chasse
2/30 Normandie-
Niemen



Crédit photos des quatre pages :

- Musée de la Libération
- Le Combattant landais
- Jacques Penaud



**Pour joindre la rédaction
05 58 77 42 25
jacqsenor@aol.com**

Rassemblement annuel 2012 de la section des Landes

Parentis-en-Born 20 octobre 2012

Trois temps importants ont ponctué le rassemblement annuel de la section des Landes à Parentis-en-Born. Le premier fut la réunion traditionnelle que certains appellent encore « l'assemblée générale », le second non moins traditionnel fut la cérémonie au monument aux Morts de la ville et enfin le troisième, pas le moins agréable, le partage d'un bon déjeuner précédé d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Le compte rendu détaillé du rassemblement est fourni à chaque adhérent, nous retiendrons cependant ici, tout d'abord, l'accueil chaleureux du maire Monsieur Ernandorena et des responsables municipaux, la présence des autorités départementales avec en premier Monsieur Morel, préfet des Landes, les associations patriotiques venues nombreuses avec leurs drapeaux et enfin la présence des légionnaires fidèles venus participer à ce rassemblement.

L'organisation préparée par le bureau de la section et le colonel Jacky Duguet, président du comité de Parentis, fut parfaite.

Comme moments forts, nous retiendrons la remise des brevets aux derniers nommés et promus, la solennité qui a accompagné la remise des insignes d'officier de la Légion d'honneur à Monsieur Robert Lecomte et de

l'insigne des porte-drapeaux au major Michel Robin.

Parmi les nombreuses informations communiquées lors de la matinée, il faut noter l'annonce concernant les départs en 2013 de leurs fonctions de présidents départementaux de M. Patrick Dagrau pour les médaillés militaires et de M. Fernand Moyano, pour les membres de la section landaise de l'ANMONM.

L'assistance recueille lors de la minute de silence en l'honneur des disparus depuis le dernier rassemblement avant de débiter les travaux de l'assemblée

Cérémonie au monument aux Morts de Parentis-en-Born

Au premier plan, entourés des drapeaux des associations patriotiques, M. le préfet Morel, le colonel Dagouat, M. Ernandorena, maire de Parentis en Born. A quelques pas, M. Dudon maire de Biscarosse, l'ingénieur général Allioti, président de la communauté de communes, le lieutenant-colonel Gass, adjointe au Délégué militaire départemental, le lieutenant-colonel Geneau, commandant la gendarmerie départementale, M. De Andréis, directeur de l'ONAC, le colonel Duguet, président du comité du Pays de Born de la SMLH, les présidents d'associations patriotiques, les présidents et les adhérents des comités des Landes de la SMLH et leurs familles et amis.



Le dépôt de gerbe



M. le préfet Morel remet l'insigne des porte-drapeaux au major (er) Michel Robin

Remise des brevets

Entourant M. Morel, préfet, de g. à d. : M. Moyano, président de la section des Landes de l'ANMONM, Mme Gonthier, M. Passicos, colonel Dagouat, M. Darrigol.



Les comptes financiers de la section des Landes

(Estimations en € arrondies au 10/12/2012)

Recettes	12 488
- dont cotisations	4 613
- dont activités	7 190
- dont autres recettes	685
Dépenses	11 063
dont activités	7 158
- dont fonctionnement	1 932
- dont entraide et solidarité	1 344
- dont divers	629

Le bureau fait savoir qu'il dispose à la vente de nouvelles cravates au sigle "SMLH"

La rédaction du Légionnaire Landais a reçu les félicitations du Général H. Gobilliard, président de la SMLH, pour la qualité de notre bulletin. Ceci est un encouragement à poursuivre l'amélioration de la forme comme du contenu.